



## PROCES-VERBAL DES AMIS DU THEATRE BARNABE

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 MARS 2019

Au foyer du théâtre Barnabé à Servion à 19 heures

L'assemblée est déclarée ouverte à 19h10, elle a été convoquée en respect des statuts de l'association, en voici l'ordre du jour ; avez-vous des modifications à lui apporter ? Accepté tel que présenté.

Ordre du jour :

- 1.- Bienvenue
- 2.- Liste de présence
- 3.- Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mars 2018
- 4.- Rapport de la présidente
- 5.- Rapport de la trésorière
- 6.- Rapport des vérificateurs des comptes
- 7.- Approbations des rapports
- 8.- Aide possible en fonction du programme 2019
- 9.- Nominations statutaires : a1) du comité  
a2) du trésorier  
b) des vérificateurs des comptes
- 10.- Présentation du programme de la saison 2019 du Grand café-théâtre par Noam Perakis, directeur
- 11.- Propositions et divers

- 1.- Bienvenue ; au nom de la Présidente, le soussigné souhaite la bienvenue à tous les membres présents, en particulier au directeur du théâtre Noam Perakis.  
Votre présence nous réjouit et nous encourage.
- 2.- La liste de présence se trouve à l'entrée, chacune et chacun est prié de la signer, merci.
- 3.- Le procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mars 2018, se trouve sur le site du théâtre ; si toutefois, sa lecture en est demandée, nous le lirons. Avez-vous des questions ? Adopté à l'unanimité.
- 4.- Rapport de la présidente. Voici en quelques mots les activités de l'association ainsi que son comité. Ce dernier s'est réuni à cinq reprises pour

liquider les affaires courantes. Il a rencontré la nouvelle direction du théâtre afin de connaître leur projet ainsi que le programme envisagé pour la saison 2018-2019. C'est très heureux que nous avons appris la programmation d'une Revue, fondement du théâtre Barnabé. Nous avons ressenti l'enthousiasme de la nouvelle équipe pour ses projets de réorganisation aussi bien sur le plan artistique qu'administratif.

Ainsi nous avons pu proposer un soutien pour la préparation de « La Revue Improvisée » par la somme de 20'000 CHF, destiné à l'acquisition des écrans vidéo pour la scène.

Nous avons assisté avec beaucoup de plaisir à une représentation de cette Revue ; le Directeur vous en parlera certainement tout à l'heure.

Nos inquiétudes : environ la moitié de nos membres ont quitté l'association ; nous nous sommes demandé si l'association avait encore un sens ! En pensant à nos fidèles membres nous avons donc décidé de relever un nouveau défi. En analysant les causes probables de ces abandons, nous sommes arrivés à la conclusion que plusieurs facteurs en sont l'origine. La suppression de la Revue et son remplacement par La Cage aux Folles, n'a pas été appréciée par nos membres, car beaucoup ont adhéré pour la Revue. Ensuite la retraite de Barnabé, les articles de presse les interviews à la radio et à la TV ont semé le doute sur la suite de la programmation. Puis coup de massue ; la situation financière du théâtre dévoilée a contribué à inciter nos membres à ne pas poursuivre leur soutien. Maintenant que faire ? A ce jour nous comptons 106 membres, nous avons enregistré 7 admissions et malheureusement 6 démissions. De plus, nous avons dû exclure 7 membres pour non-paiement des cotisations depuis plus de deux ans.

Nous vous demandons une pensée particulière pour nos membres disparus, merci.

Nous avons envoyé 150 billets pour la générale de la Revue.

Nous sommes actuellement en discussion avec la direction du théâtre afin de trouver un moyen d'entrer en contact avec les spectateurs, d'obtenir leurs coordonnées afin que nous puissions les atteindre. Des idées prennent forme ; toutefois, nous aimerions que vous tous parliez à votre entourage, vos proches, vos relations, afin de leur faire connaître notre association. L'union fait la force et nous n'avons jamais trop d'amis. Merci d'avance pour votre soutien. Pour terminer ce rapport je tiens à remercier tout particulièrement les communes de Servion et Bourg en Lavaux pour leur précieux soutien.

Avez-vous des questions ? Pas de question

- 5.- La parole est donnée à la trésorière Chantal Gaudin, démissionnaire, qui a accepté de présenter les comptes, comme elle en a été responsable durant l'exercice écoulé. Elle signale en particulier la baisse des rentrées de cotisations, ceci est dû à l'érosion de nos membres. L'exercice se solde par un déficit de 5804,75 CHF.

- 6.- La parole est donnée au rapporteur de la commission de vérification des comptes, Madame Diserens Heymann, le rapport est lu, la commission propose l'acceptation des comptes et la décharge au comité.
- 7.- Approbation des rapports et des comptes. Ils sont acceptés à l'unanimité.
- 8.- Soutien au théâtre pour la nouvelle saison. Nous n'avons pas encore pris de décision, nous allons en discuter avec la direction de théâtre et ceci en relation avec les entrées de cotisations.
- 9.- Nominations statutaires. D'abord quelques informations pour la procédure ; l'année dernière nous avons accueilli Monsieur Nicolas Roehrich en qualité de nouveau membre du comité, en remplacement de Madame Chantal Gaudin. Nos statuts laissant le libre choix au comité de s'organiser par la suite. Toutefois, lorsque nous avons voulu transférer la signature des comptes auprès de Postfinance à Monsieur Roehrich, Post finance n'a pas accepté malgré l'envoi des PV ainsi que des statuts. Ils exigent la décision de l'assemblée générale. Nous procéderons ainsi en deux temps : d'abord le comité, ensuite le trésorier, puis pour terminer les vérificateurs des comptes.

Le comité actuel se compose de : Mme Christiane Lüdi présidente

Mme et Mr Yvette et Claude Burgat secrétariat

Mr Nicolas Roehrich (trésorier)

Mr Robert Besançon vice-président

Nous souhaitons toujours de nouveaux membres : propositions : Mme Ruth Roehrich est présentée.

Acceptez-vous de réélire le comité tel que présenté ainsi que Mme Ruth Roehrich  
Elus à l'unanimité.

**Election du trésorier : acceptez la candidature de Mr Nicolas Roehrich en qualité de trésorier de l'association ?**

**Elu à l'unanimité.**

Election de la commission de vérification des comptes. Madame Diserens Heymann quitte la commission qui se compose alors de MM Zurbuchen et Schwab.

Nous devons adjoindre un suppléant. Propositions M. Patrick Luisier.

Acceptez-vous de désigner les trois personnes mentionnées en qualité de vérificateurs des comptes. Elus à l'unanimité.

- 10.-C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons écouté le directeur du théâtre ; il nous a passé en revue la saison passée et en cours. L'expérience de la Revue improvisée a de très bons retours du public. Les autres spectacles ont eu un bon succès, et la saison n'est pas terminée.

Le programme esquissé pour la prochaine saison promet de belles surprises, une revue est programmée, mais pas encore définie, des idées sont discutées ; toutefois, la concurrence est féroce. Des comédies musicales ainsi qu'un spectacle avec et pour jeune public est en préparation. Quelques questions

sont posées au sujet des prix des entrées en relation avec les enfants, réduction pour famille, ou encore possibilité de prendre un abonnement. Ces questions sont à l'étude à la direction du théâtre. Le directeur est longuement applaudi.

11.- Propositions et divers. Pas de proposition.

Le vice- président remercie l'assemblée pour la confiance témoignée, la direction du théâtre pour la mise à disposition des locaux ainsi que pour son engagement à la pérennisation du théâtre Barnabé.

Il remercie en particulier Chantal Gaudin pour ses nombreuses années en qualité de trésorière de l'association. Nous avons particulièrement apprécié son engagement, sa rigueur ainsi que son esprit collégial. C'est avec plaisir que nous lui remettons au nom de l'association un petit cadeau.

Je remercie encore le cuisinier du théâtre, Michel, pour la préparation de la petite collation qui suivra. Je vous invite à partager le verre de l'amitié qui sera servi sur place ; merci de votre attention.

Je déclare l'assemblée close, il est 20h05

Le vice-président  
Robert Besançon